



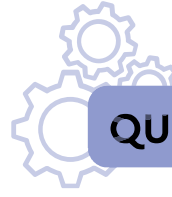
ÉTUDE DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

À QUOI ÇA SERT ?

L'étude des flux domicile-travail, aussi appelée cartographie des lieux d'habitation, permet d'analyser les distances parcourues par les collaborateurs pour se rendre au travail.

La finalité de l'exercice est de caractériser le **potentiel de développement de certains modes de transport** comme le vélo ou le covoiturage.

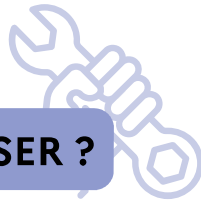


QUEL SUPPORT UTILISER ?

Ce diagnostic se présente principalement sous forme de cartes, pouvant être réutilisées comme support de communication auprès des collaborateurs.

Les adresses des collaborateurs étant des données personnelles, il est important de respecter quelques règles de RGPD avant de réaliser ce diagnostic. La [plateforme de ressources de l'ADEME](#) contient une FAQ sur ce sujet.

QUELS OUTILS MOBILISER ?



Plusieurs outils libres d'accès permettent de placer automatiquement des points sur une carte à partir d'un fichier Excel comprenant les adresses des collaborateurs (exemples : Umap, Googlemap, Géoportail,...)

Des outils comme QGIS ou ARGIS permettent des analyses plus précises mais nécessite une maîtrise des SIG (Systèmes d'Informations Géographiques).

Les données cartographiques des réseaux et infrastructures de transports peuvent être téléchargées facilement sur le site suivant <https://www.data.gouv.fr/fr/>

QUELLES ÉTAPES SUIVRE ?

- 1 Se renseigner sur les précautions à prendre pour respecter le RGPD auprès du service interne dédié ou grâce aux informations disponibles en ligne sur le site suivant
<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- 2 Contacter le service RH pour récupérer les adresses des collaborateurs
- 3 Réaliser les cartographies
- 4 Analyser les lieux d'habitation et identifier les enjeux de mobilité associés

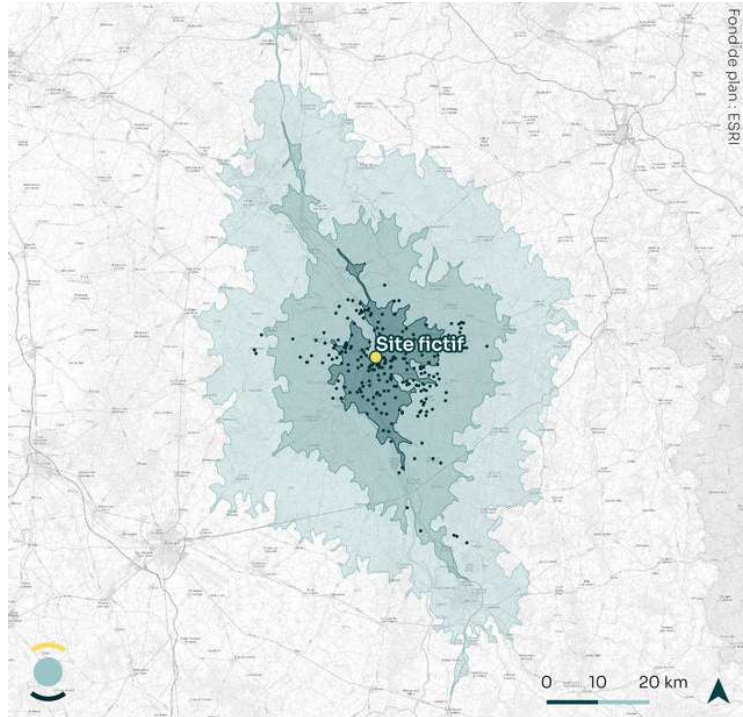




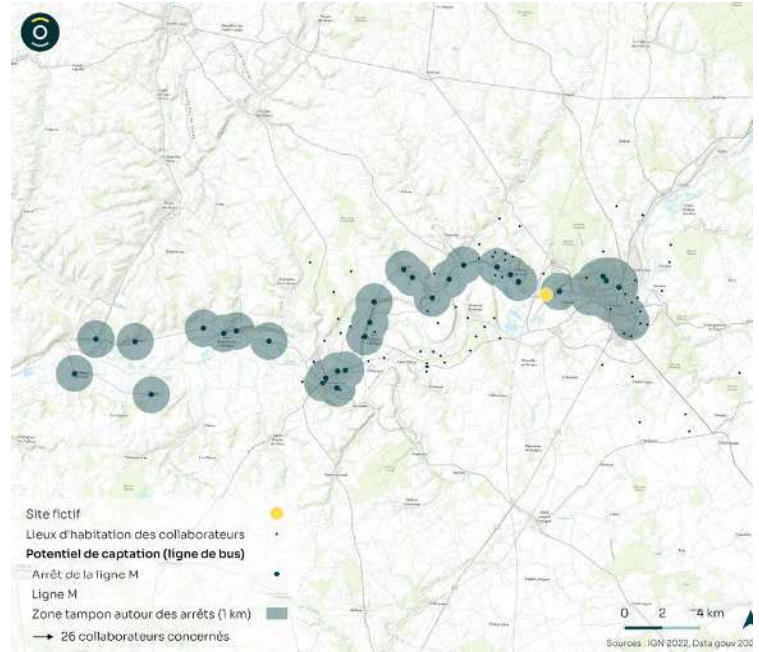
ÉTUDE DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

Exemple de carte : Étude des flux domicile-travail d'un site



Exemple de carte : Étude du potentiel d'utilisation d'une ligne de bus



Lieux d'habitation des collaborateurs	•	Temps de trajet en voiture	
		Moins de 15 minutes	134 collaborateurs
		Entre 15 et 30 minutes	101 collaborateurs
		Entre 30 et 45 minutes	8 collaborateurs

NOS RECOMMANDATIONS

Selon son niveau de complexité, l'étude des flux domicile-travail peut permettre :

- D'identifier des **temps de trajet théoriques** par mode de transport depuis les lieux de résidence vers les lieux de travail à travers des zones isochrones.
- D'identifier les **distances** domicile-travail à travers des zones isodistances.
- En ajoutant les **infrastructures de transport** à la carte (exemple : arrêts de bus ou station de vélos en libre-service), d'identifier les temps de trajets ou distances séparant les domiciles des collaborateurs de ces infrastructures.
- D'identifier les **"grappes" de covoiturage** potentiel en regardant la proximité des lieux de résidence des collaborateurs

Les seuils moyens maximums pour utiliser certains modes de transport au quotidien sont environ :

- Marche : moins de 2km ;
- Trottinette électrique : 5km ;
- Vélo classique : 5 à 8km ;
- Vélo à assistance électrique : 10km.

